

Attestation de compétences R.489 Chariots à conducteur porté Catégories : 1B - 3 Débutant

R489

**Maîtrisez la sécurité et l'efficacité : devenez expert en conduite de chariots élévateurs
grâce à notre formation complète !**

Présentiel - Synchron

Objectifs

Formation à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté avec préparation à l'attestation de compétence suivant les catégories 1 à 7 de la R.489 référentiel de la CNAM.

Les + métier

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Préparateur de commandes
- Réceptionnaire
- Cariste
- Agent logistique

DÉLAIS D'ACCÈS :

Il faut compter environ 1 mois de délais mais peut être variable selon modalités de financement



Public Visé

Toute personne âgée de plus de 18 ans (ou à partir de 16 ans avec dérogation) destiné à conduire de chariots automoteurs à conducteurs portés.



Pré Requis

Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité.

Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité.

Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.

Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

Parcours pédagogique

FORMATION THÉORIQUE

Connaissances générales,
Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté,
Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES@,
Notions élémentaires de physique,
Stabilité des chariots de manutention,
Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté,
Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté,
Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.

FORMATION PRATIQUE

Prise de poste et vérification,
Conduite et manoeuvres
Fin de poste- Opération d'entretien quotidien- Maintenance

Méthodes pédagogiques

Participation active des candidats lors des apports théoriques et des mises en situation.
Un tour de table de positionnement permet à notre formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et de s'adapter. Nous mettons un point d'honneur sur les temps d'échanges entre nos formateurs et les stagiaires tout au long de leur parcours de formation.

Moyens pédagogiques

Apport théorique en présentiel dans le strict respect du référentiel CACES®. (sous forme de diaporama , d'exercices ou de vidéos) . Nous remettons un livret pédagogique complet qui est une aide précieuse pour le test théorique final.
Nos centres disposent de salles adaptées à la formation qui respectent en tout point les réglementations en vigueur. Nos infrastructures et nos moyens matériels permettent de reproduire les conditions réelles de situations de travail. Nos Plateaux techniques avec aire d'évolution répondent aux exigences de la recommandation R489
Apport pratique par des mises en situations professionnelles. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.

Modalités de suivi

En présentiel, parcours individualisé selon niveau d'expérience et catégories visées.
Feuille d'émargement et certificat de réalisation.

Qualification Intervenant·e·s

Intervenants expérimentés ayant une solide expérience des engins utilisés et ayant validé un parcours de qualification.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation de positionnement et Evaluation finale (pratique et théorique) pour l'obtention d'une attestation de compétences
Pour que l'attestation de compétences lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.
La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention : d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention : d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test.

Modalités d'accessibilité handicap

Nous sommes conformes aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Les personnes en situation d'handicap sont invitées à contacter notre référent handicap afin d'étudier les possibilités de suivre la formation au 02.40.83.00.23

Sanction formation

Formation Chariots à conducteur porté

Durée

21.00 Heures **3** Jours



Contactez-nous !

Equipe Administrative
Votre expertise formation !

Tél. : 0240830023
Mail : contact@drivingformation.com